15 juin 2023

Comité de la CSFP

Brèves 06/23

Lors de la séance du Comité du 15 juin 2023, la CSFP a traité des thèmes suivants et a pris les décisions correspondantes:

Points traités	Résultats | décisions
Élections Commissions de la CSFP	Commission Développement des professions CDP – les personnes suivantes sont nommées: – Roman Helfer (NE) comme successeur de Michel Etienne (NE) – Fabrice Rouiller (VD) comme successeur de Daniel Hug (VD) Sous-commission Lieux de formation en Suisse alémanique – les personnes suivantes sont nommées: – Sandro Schneider (AG) comme nouveau président – Anja Wildgrube (BE) comme successeur de Michael Brupbacher (BE) – Yves Anderhub (LU) comme successeur de Daniel Preckel (LU) – Carol Suter (ZH) comme successeur de Sylvia Minder-Keller (ZH) à partir du 1er janvier 2024
Forfaits CSI 2023/2024	Les forfaits Cours spécialisés intercantonaux CSI pour l'année scolaire 2023/2024 ont été approuvés tels que proposés par la commission Financement de la formation professionnelle CFFP. Les forfaits seront communiqués aux prestataires de CSI et seront disponibles sur le site de la CSFP consacré aux cours spécialisés intercantonaux dès le 22 juin.
Procédures de consultation en cours	Les dossiers suivants, importants pour la formation professionnelle, sont actuellement en phase de procédures de consultation: – Accord entre la Suisse et le Royaume-Uni en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles: La conférence responsable de cette consultation est la CdC, la CDS et la CDIP étant également intéressées. La CSFP recevra en temps voulu la prise de position modèle réunissant les trois conférences. – Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025 à 2028 (message FRI): La CDIP décidera de sa position lors de sa prochaine Assemblée plénière du 22 juin 2023. La décision de la CDIP à ce sujet contiendra de nombreuses positions que les départements cantonaux de l'éducation pourront reprendre dans leurs prises de position.

261.521-15.4 scma

Sekretariat SBBK | Secrétariat CSFP c/o Generalsekretariat EDK | Secrétariat général de la CDIP
Haus der Kantone, Speichergasse 6, Postfach, CH-3001 Bern
+41 31 309 51 11, sbbk-csfp@edk.ch